

Conférence de Poznan : Les syndicats s'associent aux revendications mondiales en faveur d'un accord ambitieux sur le climat



Lancement de la déclaration syndicale pour la Conférence des parties (COP14) de Poznan (Pologne)

Bruxelles, le 27 novembre 2008 : À la veille des importantes négociations internationales sur le climat qui auront lieu à Poznan (Pologne), la Confédération syndicale internationale (CSI) publie une nouvelle déclaration de politique novatrice dans laquelle la CSI affirme clairement son engagement en vue de parvenir à un accord socialement équitable et favorable au climat d'ici la fin 2009. Le Secrétaire général de la CSI, Guy Ryder, explique les principales raisons de la position ferme du mouvement syndical : « L'accélération du changement climatique, le chaos financier et l'instabilité des produits pétroliers et alimentaires ont tous les mêmes origines : l'absence d'engagement à régler, une tendance « aux gouvernements restreints » et à l'économie de marché ainsi qu'un système international qui ne s'est pas montré à la hauteur en matière de gouvernance de la mondialisation. Toutes ces crises finissent toujours par toucher les plus vulnérables d'entre nous, ceux et celles à qui ne sont que très peu à l'origine de ces problèmes. »

Le mouvement syndical exhorte les gouvernements à adopter immédiatement des mesures à l'égard du changement climatique

Et Guy Ryder de poursuivre : « Le mouvement syndical exhorte les gouvernements à adopter immédiatement des mesures à l'égard du changement climatique. Cela relève de leur responsabilité morale. Il faut que nous entamions ensemble une transition indispensable vers une société plus équitable et juste, une société au sein de laquelle les plus fragiles ne paieront plus le prix de l'irresponsabilité. Nous avons aujourd'hui, grâce à des modèles de production et des modes de consommation durables, une chance unique et historique de faire progresser nos sociétés. C'est pour ces raisons que les syndicats soutiennent une action ambitieuse dans les pays développés, conforme aux recommandations du Groupe intergouvernemental des Nations Unies sur l'évolution du climat (GIEC) et prévoyant des investissements considérables dans les emplois verts et d'autres politiques de transition justes. Nous demandons aux pays industrialisés de montrer la voie et de fournir le soutien financier et technologique nécessaire aux nations en développement pour qu'elles puissent pleinement s'engager sur le chemin d'une société plus pérenne d'un point de vue de l'environnement et socialement plus juste. »

« Des activités identiques à celles proposées pour résoudre la crise financière mondiale, à savoir des mesures d'incitation fiscale et des encouragements à investir dans des domaines stratégiques, pourraient générer un double avantage si elles s'orientent vers des investissements dans les nouvelles technologies, dans les emplois écologiques et dans les aides qui permettront au monde de faire face aux bouleversements déjà inévitables en raison du changement climatique », a déclaré le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Yvo de Boer, le plus haut fonctionnaire onusien en charge du changement climatique. « Il faut cependant que ces actions soient adoptées dans le cadre d'une coopération internationale et non au coup par coup. Il faut donc que nous utilisions intelligemment notre temps à Poznan pour que nous progressions de façon significative dans la préparation d'un nouvel accord international ambitieux sur le climat », a-t-il ajouté.

Un nouvel accord sur une action internationale renforcée sur le changement climatique doit être conclu à la fin de 2009, à Copenhague. « Un engagement à l'égard de l'équité et du dialogue social ainsi qu'une analyse de l'incidence sur les marchés du travail et sur les systèmes de protection sociale constituent des éléments essentiels qui doivent être intégrés à la conception et à la mise en œuvre des politiques climatiques. Notre capacité à parvenir à un cadre climatique ambitieux et socialement juste pour la période après 2012 en dépend. Des millions de travailleurs et de travailleuses de par le monde, unis au sein du mouvement syndical international, sont prêts à démarrer ce processus de transformation historique », a conclu Guy Ryder.

Pour consulter la [déclaration syndicale complète pour la COP14](#)

Vous pouvez consulter des propositions concrètes pour les négociations (uniquement en anglais) [en cliquant ici](#)

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
Anabella Rosenberg, rosenberg@tuac.org
ou Press@ituc-csi.org

La CSI représente 168 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 311 organisations nationales de 155 pays et territoires.

www.youtube.com/ITUCCSI

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service Presse de la CSI aux numéros suivants : +32 2 224 0204 ou +32 476 621 018.

Le mouvement syndical obtient la reconnaissance officielle à la Conférence de l'ONU sur le changement climatique

Bruxelles, le 8 décembre 2008 : En reconnaissance de la contribution importante et de la participation continue du mouvement syndical aux initiatives dans le domaine du changement climatique, la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC),

principale instance onusienne chargée de cette problématique, a attribué à la CSI le statut de « groupe officiel » dans le cadre de ce processus.

« Les syndicats estiment que le changement climatique ne constitue pas seulement une question environnementale mais qu'elle englobe également les droits sociaux et les droits au développement. C'est à ce niveau que se situe notre contribution au processus de l'ONU », a déclaré Guy Ryder, secrétaire général de la CSI. « La lutte contre les changements climatiques implique d'énormes transformations au niveau de la production, des changements indispensables pour modifier nos sociétés actuellement insoutenables, à fortes émissions de carbone. Elle implique aussi une intervention considérable des gouvernements. A terme, c'est l'efficacité de la gestion de cette transformation économique qui déterminera si les nouveaux emplois créés sont plus nombreux que les emplois perdus, si le processus est juste ou traumatique du point de vue social, et s'il bénéficie d'un soutien large ou s'il suscite l'opposition des travailleuses et travailleurs. »

Les syndicats appellent spécifiquement à l'établissement dans les négociations d'un « cadre de transition juste. » Cela sous-entend la mise à profit des possibilités découlant de ladite « économie verte » (promotion d'emplois verts et décents et écologisation des entreprises, sur la base d'un développement industriel durable et d'un partage équitable des pertes et profits) et de la conception et l'application de mesures d'accompagnement pour l'ensemble des secteurs de production qui devront s'adapter aux contraintes associées à une économie à faibles émissions de carbone.

« Il incombe à l'ONU de placer les travailleurs et les entreprises au cœur de sa stratégie en réponse aux changements climatiques », a déclaré Ryder. « Les syndicats appellent à l'adoption de solutions multilatérales innovantes, faute de quoi les travailleuses et travailleurs risquent de devenir les principales victimes du changement climatique, plus particulièrement dans les pays en développement.

La CSI reconnaît que des mesures urgentes s'imposent et soutient, à ce titre, les objectifs établis dans les conclusions du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), à savoir la réduction de 25%-40% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020 au regard des niveaux des années 90, pour atteindre une réduction mondiale de 85% à l'horizon 2050.

« Les transformations nécessaires au plan de la production pour atteindre ces objectifs sont d'une telle magnitude qu'elles ne peuvent être mises en pratique en l'absence d'un consensus de base au niveau de la société et avec la pleine participation des travailleurs », a conclu Ryder. « A ce titre, il conviendra d'intégrer et de maintenir un dialogue social formel entre les syndicats, les organisations patronales et autres acteurs de la société civile aux échelons international, national et de l'entreprise.

Pour en savoir plus sur la position du mouvement syndical concernant l'économie verte, nous vous invitons à lire le texte intégral de la déclaration syndicale à la 14e Conférence des parties à la CCNUCC (COP14) ou à soumettre vos questions directement à un/une délégué(e) syndical(e) en contactant Judith Carreras par courriel à l'adresse jcarreras@sustainlabour.org ou par téléphone : +34 649179986.

La délégation syndicale à la COP14 est composée de plus de 100 délégué(e)s de 40 pays.

[Texte intégral de la déclaration syndicale à la COP14](#)

La CSI représente 168 millions de travailleurs au sein de 311 organisations affiliées nationales dans 155 pays.

www.youtube.com/ITUCCSI

Pour de plus amples informations, prière de contacter le Service Presse de la CSI au : +32 2 224 0204 ou au +32 476 621 018.

themes : Mondialisation et Affaires économiques , climate change

Les syndicats promettent des engagements forts à la Conférence de Poznan



Poznan, le 11 décembre 2008 : Alors que les ministres commencent à arriver à Poznan pour les négociations finales de la conférence internationale annuelle sur le changement climatique, en session pour deux semaines, les syndicats intensifient leurs efforts pour inclure la transition juste, l'emploi vert, la consultation avec les syndicats et l'aide aux pays en développement dans un document final fort et ambitieux, qui sera adopté par la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), qui est l'organe attitré de l'ONU dans ce domaine.

Le mouvement syndical demande aux gouvernements de prendre des mesures immédiates en réponse aux changements climatiques

« Le mouvement syndical demande aux gouvernements de prendre des mesures immédiates en réponse aux changements climatiques », a déclaré Guy Ryder, secrétaire général de la CSI. « Nous avons une possibilité unique et historique de transformer nos sociétés pour le meilleur. Ceci est d'autant plus important dans l'actuelle conjoncture de crise, où le concept d'un New Deal Vert (Green New Deal) pourrait jeter les bases d'une relance qui contribue, à la fois, au travail décent et à la lutte contre le changement climatique. Nous appelons les pays industrialisés à frayer la voie à l'application de mesures favorisant la génération d'emplois verts au niveau national et des réductions des émissions de gaz à effet de serre recommandées par le PICC (Panel intergouvernemental sur le changement climatique) et, parallèlement à

cela, de fournir le soutien financier et technologique nécessaire en vue d'une pleine participation des pays en développement à ce processus. »

Au cours des sessions de clôture des comités scientifiques et techniques à la réunion de la CCNUCC, le 10 décembre, Roger Toussaint, de l'AFL-CIO, prenant la parole au nom de tous les membres de la CSI, a déclaré : « Les membres de nos syndicats, y compris du mien, sont aujourd'hui plus nombreux que jamais à provenir de pays qui ont, des années durant, manqué de créer des perspectives d'emploi décent. Les programmes de transition peuvent contribuer à générer de l'emploi, améliorer les revenus, mettre de la nourriture sur les tables, envoyer les enfants à l'école et favoriser le développement de communautés stables. Nous vous exhortons à assurer que le nouveau traité prévoie des ressources financières suffisantes pour répondre aux défis de la transition qu'auront à affronter les travailleuses et travailleurs de par le monde et, plus particulièrement, dans les pays du Sud. » Sophie Dupressoir de la Confédération européenne des syndicats (CES) a souligné : « Les syndicats européens ne veulent pas voir affaiblir le paquet climatique de l'UE. Nous estimons, toutefois, que le paquet climatique serait beaucoup plus acceptable au plan social s'il était assorti d'un paquet emploi vert et transition juste. »

Pour sa part, Zahoor Awan, de la Fédération des travailleurs du Pakistan (PWF), a appelé à l'intégration aux négociations d'un « moteur social » qui conduirait à l'adoption d'un traité exhaustif sur le changement climatique l'année prochaine. « Le mouvement syndical estime que ce débat doit garantir l'inclusion de dispositions sociales aux termes du prochain accord, conformément au principe d'une transition juste, de sorte à assurer un consensus social large à l'heure de mettre en application ces politiques climatiques », a déclaré Awan.

« Il incombe à l'ONU de placer les travailleurs et les entreprises au cœur de sa stratégie en réponse aux changements climatiques », a déclaré Ryder. « Les syndicats appellent à l'adoption de solutions multilatérales innovantes, faute de quoi les travailleuses et travailleurs risquent de devenir les principales victimes du changement climatique, plus particulièrement dans les pays en développement. »

Si vous souhaitez en savoir plus au sujet de la position syndicale concernant l'économie verte, nous vous invitons à lire le texte intégral de [la Déclaration syndicale à la COP14 : http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No_45_-_TradeUnions_ClimateChange_COP14.pdf] , or interview a Trade Union Delegate, please contact Judith Carreras at jcarreras@sustainlabour.org
tel. +34 649179986.

La délégation syndicale à la COP14 est composée de plus de 100 délégué(e)s de 40 pays.

Pour lire le [texte de l'allocution de Roger Toussaint, président du Transport Workers Union Local 100, à New York \(EN\)](#)

Pour lire le [texte de l'allocution de Sophie Dupressoir de la CES \(EN\)](#)

Pour lire le [texte de l'allocution de Zahoor Awan \(EN\)](#)

La CISL représente 168 millions de travailleurs dans 311 organisations affiliées dans 155 pays et territoires.

www.youtube.com/ITUCCSI

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service Presse de la CSI au : +32 2 224 0204 ou au +32 476 621 018.

Les syndicats appellent à un engagement redoublé aux négociations climatiques



Bruxelles, le 15 décembre 2008 : A la clôture de la Conférence annuelle de l'ONU sur le changement climatique qui, cette année, s'est tenue à Poznan, en Pologne, les syndicats ont exprimé leur inquiétude face à la lenteur excessive des négociations vers un cadre post-2012.

Il est crucial qu'au cours des douze prochains mois, les gouvernements s'engagent à prendre des mesures vigoureuses pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre recommandés par le PICC

« Le marasme économique ne doit pas nous détourner du combat contre le changement climatique », a déclaré Guy Ryder, secrétaire général de la CSI. « Il est crucial qu'au cours des douze prochains mois, les gouvernements s'engagent à prendre des mesures vigoureuses pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre recommandés par le PICC (Panel intergouvernemental sur le changement climatique) et, parallèlement à cela, à fournir le soutien financier et technologique nécessaire pour permettre aux pays en développement de relever le défi du changement climatique. »

Les syndicats plaident en faveur de l'inclusion d'un cadre de transition juste dans le prochain traité qui sera conclu en vertu de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), pour que les gouvernements et les organisations internationales intègrent les enjeux de l'emploi à leurs programmes politiques et sociaux en réponse au changement climatique.

Prenant la parole au nom de la Confédération syndicale internationale (CSI) lors de la session plénière de clôture, Bheki Ntshalinshali, de la fédération sud-africaine COSATU, a déclaré aux délégués des Nations unies : « Nous les syndicats sommes convaincus de pouvoir réparer et reconstruire les économies nationales en nous basant sur un « New Deal vert », qui générera de la richesse et de l'emploi, et protégera l'environnement. »

« La transition ne sera pas facile », a-t-il ajouté. « Le changement sera laborieux et la nouvelle économie que nous voulons tous construire ne pourra avoir de laissés-pour-compte. Les travailleuses, les travailleurs et leurs organisations doivent participer à la prise de décision. Le dialogue social est une nécessité pour apporter des solutions effectives au changement climatique et au développement social. Il s'agit d'un outil. Servez-vous en pour construire un consensus. »

Pour accéder à la Déclaration de la CSI à la COP14, [veuillez cliquer ici \(EN\)](#).

Lire l'allocution de [Bheki Ntshalinthali, secrétaire général adjoint du Congrès des syndicats d'Afrique du Sud \(COSATU\) \(EN\)](#)

La CSI représente 168 millions de travailleurs dans 311 organisations affiliées dans 155 pays et territoires.

www.youtube.com/ITUCCSI

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service Presse de la CSI au : +32 2 224 0204 ou au +32 476 621 018.

themes : climate change